

L'accompagnement à la parentalité: agir avec les parents

Les parents, divers par leurs profils et leurs attentes, partagent toutefois une réalité commune : tous se sont construits et se construisent comme parent. La parentalité est, en effet, un processus qui prend du temps. Or, ce concept, relativement récent, fondé sur l'intérêt de l'enfant a fait évoluer les politiques éducatives. L'enfant est à considérer dans la globalité de sa vie personnelle, sociale et son environnement, les parents comme ses « premiers éducateurs ». Ainsi, accompagner la parentalité c'est agir avec les parents sans se substituer à eux.

Pour y parvenir il est, notamment nécessaire d'interroger de possibles visions stéréotypées sur les parents afin de dépasser les malentendus. Les configurations familiales sont à la fois variées et évolutives, le modèle éducatif renvoie, lui, à des conceptions différentes et parfois antagonistes de l'éducation. En outre, pour créer un partenariat parents/professionnel.le.s, identifier le rôle de chacun, les ressources et compétences des parents est un préalable pour proposer des alliances co-éducatives qui serviront les intérêts de l'enfant et renforceront « l'empowerment » des parents. La place de co-éducateur est une place à construire et suppose de questionner les pratiques qui permettent de répondre aux finalités de l'accompagnement à la parentalité.

Lundi 2 juin 2025

Objectifs :

- Comprendre le processus de parentalité et identifier la diversité des réalités auquel il peut renvoyer
- Repérer le poids des représentations en jeu dans la relation entre professionnels et parents
- Créer des dispositions favorables à des alliances véritablement co-éducatives entre les parents et les professionnel.le.s

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et méthodologiques, échanges de pratiques, ateliers.

Contenu :

- Les notions clés de la parentalité : définition et enjeux
- Les relations professionnel.le.s/parents : sortir d'une éventuelle relation d'incompréhension voire d'une méfiance possiblement réciproque
- Les conditions nécessaires au partenariat : place, rôle et fonction de chacun.e
- L'identification des compétences et des ressources des parents
- L'importance de l'autonomisation et du pouvoir d'agir des parents
- Quelles pratiques pour répondre aux finalités des actions d'accompagnement à la parentalité ?

INTERVENANTE :

Nolwenn MALLAIVRE

Formatrice indépendante pour des formations pour adultes auprès d'associations, de municipalités et pour le compte d'autres organismes de formation. Elle propose des formations et accompagnements notamment sur la posture bienveillante et positive et la gestion de conflits. Diplômée en psychologie, elle pratique la psychologie positive et est formée à la Communication Non Violente.